



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 13 décembre 2018**

Présidence : M. Nicola Cassetta

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal No 15/2018 du 08.10.2018 relatif à la ratification de la convention de la CISTEP (Commission Intercommunale de la STEP de Vidy),
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### **décide**

- d'accepter le préavis N° 15/2018, tel que présenté et d'autoriser la Municipalité à ratifier la convention intercommunale relative à l'exploitation de la station et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise – STEP de Vidy.

Ainsi délibéré en séance du 13 décembre 2018.

Le Président

  
Nicola Cassetta



La Secrétaire

  
Anita Cochard